

224C0729  
FR0000131104-FS0350

24 mai 2024

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.**

**BNP PARIBAS**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 24 mai 2024, la société de droit de l'état du Delaware The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 BNP PARIBAS Street, Wilmington, DE19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 20 mai 2024, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société BNP PARIBAS et détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 14 198 027 actions BNP PARIBAS représentant autant de droits de vote, soit 1,24% du capital et des droits de vote de cette société<sup>1</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions et droits de vote</b>	<b>% capital et droits de vote</b>
Goldman Sachs & Co. LLC	5 321 080	0,46
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	3 109 113	0,27
Goldman Sachs Bank USA	2 125 304	0,19
Goldman Sachs Asset Management Holdings B.V.	1 880 089	0,16
Goldman Sachs Bank Europe SE	716 418	0,06
Goldman Sachs International Bank	668 214	0,06
Goldman Sachs Asset Management International	299 503	0,06
Goldman Sachs International	49 115	0,03
Goldman Sachs Group, Inc.	18 405	ns
GS Finance Corp	10 749	ns
Goldman Sachs Finance Corp International LTD	23	ns
Folio Investments, Inc.	14	ns
<b>Total The Goldman Sachs Group, Inc.</b>	<b>14 198 027</b>	<b>1,24</b>

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions BNP PARIBAS hors marché, au résultat de laquelle l'exemption de *trading* s'applique pour le déclarant (cf. article 223-13 I, 2° du règlement général).

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 47 930 actions BNP PARIBAS (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions BNP PARIBAS et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 7 824 264 actions BNP PARIBAS (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 525 139 actions BNP PARIBAS résultant de la détention de 136 contrats « *call warrant* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 20 juin 2024 et 31 décembre 2030, à des prix compris entre 0,18 € et 80 € ;

<sup>1</sup> Sur la base d'un capital composé de 1 147 477 409 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

- 313 819 actions BNP PARIBAS résultant de la détention de 189 contrats « *put option* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 21 juin 2024 et 20 décembre 2030, à des prix compris entre 1 450 € et 6 000 € ;
- 2 061 571 actions BNP PARIBAS résultant de la détention de 339 contrats « *call option* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 24 mai 2024 et le 17 décembre 2032, à des prix compris entre 2 600 € et 5 800 € ;
- 4 798 253 actions BNP PARIBAS résultant de la détention de 6 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 17 juin 2024 et 8 août 2024 ;
- 125 482 actions BNP PARIBAS résultant de la détention de 47 contrats « *forward* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 28 mai 2024 et 20 décembre 2024.

---